

Programme détaillé de la formation **théorique et pratique pour la formation** **“B” et “AAC” du permis de conduire**

Formation théorique :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) peut être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- les effets du à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- l'influence de la fatigue sur la conduite
- les risques liés aux conditions météorologique et aux états de la chaussée
- les usagers vulnérables
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs
- les gestes de premiers secours
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- le transports d'un chargement et de personnes
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule

les cours thématiques :

Les cours seront dispensés dans les locaux de l'auto-école par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

Les thématiques traitées sont les suivantes:

- les effets du à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- l'influence de la fatigue sur la conduite
- les risques liés aux conditions météorologique et états de la chaussée
- les usagers vulnérables
- la pression sociale (publicité, travail..)
- la pression des pairs

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B78 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

La formation pratique :

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

La formation pratique suit les quatre compétences du REMC

PERMIS B / AAC
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC



C1 Maîtriser
la maîtrise du véhicule dans un espace défini

- a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, affichage des vérifications initiales et d'urgence.
- b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- c. Tenir fermement le volant et maîtriser la trajectoire.
- d. L'équilibre et l'équilibre.
- e. Gérer l'accélération et le freinage à diverses allures.
- f. Utiliser la boîte de vitesses.
- g. Décaler la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant l'angle et la trajectoire.
- h. Regarder autour de soi et devant.
- i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

C2 Appréhender
la route et circuler dans des conditions normales

- a. Rechercher les significations des indications et en faire compte.
- b. Positionner le véhicule sur la chaussée et suivre la voie de circulation.
- c. Adapter l'allure aux situations.
- d. Détecter, identifier et traiter les interventions devant le régime de priorité.
- e. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens croisés.
- g. S'insérer et stationner en eau, en brouille et en creneau.

C3 Circuler
dans des conditions normales et particulières de route

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Poser des virages et conduire en déviate.
- d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- e. Circuler, conduire et sortir d'une voie rapide.
- f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- g. Circuler quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- h. Conduire à l'arrêt et dans le mouvement d'arrêts routiers tels que les feux, les ports.

C4 Pratiquer
une conduite autonome, sûre et économique

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque de la route et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, porter secours.
- e. Faire l'expérience des actes de conduite du véhicule: régulateur, miroir de vision, ABS, escape, de la navigation...
- f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g. Pratiquer l'écopilotage.

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie

Celles-ci doivent être acquises en fin de formation

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants:

- le pourquoi
- le comment
- les risques
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telle que la publicité, le travail...
- l'auto-évaluation